

La Montagne



Festival d'art urbain Futile.s, mai 2023



Accueil du jumelage, mai 2023



Festival d'art urbain Futile.s, mai 2023



Festival d'art urbain Futile.s, mai 2023



Il était une fois La Montagne, mai 2023



Il était une fois La Montagne, mai 2023



La rue aux enfants, mai 2023



La rue aux enfants, mai 2023



BUDGET PARTICIPATIF

Pour la 1^{re} édition :
9 projets déposés
p. 3

DÉMOCRATIE

Les Montagnards décident
des futurs services municipaux !
p. 4-6

AMÉNAGEMENTS

Comment construit-on
un projet ?
p. 16-17

La Montagne, la Métropole : proximité et capacité d'action

Faire partie d'une Métropole, avantages et inconvénients.

L'avantage le plus marquant concerne probablement la voirie. À chaque mandat, des millions sont investis par la Métropole sur La Montagne pour entretenir ou aménager des trottoirs, des rues, des pistes cyclables... Nous en voyons la concrétisation en ce moment allée du château d'Aux ou rue du Drouillard.

Autre force de la Métropole, sa capacité à porter et à faire fonctionner des équipements structurants : la future piscine de Bouaye par exemple, ou encore la déchèterie de La Montagne. Celle-ci va être réaménagée pour mieux valoriser les déchets tout en maintenant une ouverture 7 jours sur 7 de 10h à 18h, service que peu d'intercommunalités offrent.

Revers de la médaille : la commune subit les effets de la métropolisation, c'est-à-dire les effets de cette politique qui consiste à concentrer emplois, services et pouvoirs dans de grandes agglomérations françaises au détriment d'autres territoires. La conséquence pour La Montagne est une pression immobilière qui met à mal voire exclut les populations les plus modestes au-delà de nos villes.

Et demain, quelle métropole voulons-nous ?

Les communes sont le cœur de la vie locale. Avec 6 000 habitants et un petit territoire, La Montagne incarne cette ville à taille humaine où peut se déployer l'action publique au plus près des besoins des habitants quand la métropole symbolise plutôt une technostructure éloignée des populations. Pour développer ce lien à la population, renforçons l'autonomie des communes, notamment financièrement. Aujourd'hui, même si chaque ville gère son budget comme elle le souhaite, les inégalités financières entre les communes sont telles que certaines jouissent de cette autonomie quand d'autres sont davantage dépendantes de la métropole. Cette injustice inacceptable, nous travaillons à la corriger.



Enfin, les formidables capacités d'action de la Métropole doivent entièrement être consacrées à l'écologie et au social. Et, si des projets vont dans ce sens, encore trop de moyens sortent de cette trajectoire. À titre d'exemple, des millions sont consacrés à de grands projets routiers au service de l'automobile qui pourraient servir aux transports en commun ou aux mobilités actives comme la marche à pied ou au vélo. Défendons une ville et une métropole plus écologistes, plus solidaires, plus démocratiques !

Fabien Gracia
Maire, conseiller métropolitain, co-président du
groupe écologiste et citoyen de la Métropole

SOMMAIRE

**03 Budget
participatif**

04-06 Démocratie

07 Citoyenneté

**08 Nantes
Métropole**

09 Ressources

10-11 Solidarités

12-13 Environnement

14-17 Aménagements

18 Éducation

19 Communication

20-21 Culture

22 Vie associative

**23 Expression
des groupes
politiques**

24 Agenda

Les Échos de La Montagne –
3 300 exemplaires – **Directeur de la
publication** : Fabien Gracia – **Rédaction
collective** – **Photographies** : Ville de
La Montagne sauf indication contraire –
Adobestock **Correspondance** : Échos de La
Montagne – Hôtel de Ville – communication@
ville-lamontagne.fr – **Conception, mise en
pages** : @agencescoopcommunication –
13779 MEP – **Impression** : Imprimerie
Rochelaise (**labellisée Imprim'Vert**) –
EDLM est imprimé sur du papier labellisé
PEFC – **Diffusion** : Retz'agir, association de
réinsertion – **Dépôt
légal** : à parution



LE TRI
+ FACILE



IMPRESSI
ON
IMPRIM'VE
RT

Les PROJETS CITOYENS

Pour cette première année, neuf projets ont été déposés. Sur la base des critères établis, deux projets sont recevables. Nous vous présentons ici tous les projets ainsi que les suites possibles pour ces neuf belles idées. Au-delà du dispositif « budget participatif », ils pourraient peut-être déboucher sur la création d'une association, faire l'objet d'un achat groupé ou d'une organisation entre habitants.

PROPOSITIONS RETENUES

1. Un café mobile, ou « la convivialité comme sur des roulettes »

Ce café mobile consiste en un vélo cargo, qui permettrait de créer rapidement dans l'espace public des moments conviviaux. Les habitants, parents, enfants pourraient se retrouver dans les parcs et jardins, au marché, lors d'événements culturels... et passer un bon moment ensemble ! Le collectif « la Cordée » à l'initiative du « Frig'O dons » propose de suivre la gestion du prêt et de l'entretien du vélo. Budget estimé : 5 500€

2. « Nature Land »

Le Conseil des Enfants propose la création d'un parc nature, accessible à tous, au Grand Pré. Ils veulent fabriquer des huttes végétales vivantes pour créer un espace ludique naturel. Budget pour quatre huttes : 3 100€

Projet retenu mais ne rentrant pas dans le cadre du budget participatif :

3. Des bancs pour s'asseoir ensemble

La demande était d'installer deux bancs place Similien Guérin, afin d'inviter les habitants à se poser dans l'espace public, échanger, regarder les enfants jouer... La place est gérée par la Métropole, mais nous disposons d'une enveloppe pour des petits travaux d'aménagement. Ce projet sera donc réalisé et ne rentre pas dans le cadre du budget participatif.

Projets non retenus :

4. Pickleball

C'est un sport né aux États-Unis praticable sur un terrain de tennis. Il suffit d'un marquage au sol (quatre terrains par cours de tennis) et d'un filet rapide à installer.

Nous ne l'avons pas retenu car il manque des éléments pour sa viabilité. Une rencontre avec le club de tennis va être organisée : si vous êtes intéressés par ce sport, contactez yves.rachline@wanadoo.fr

5. Prêt/location vélo cargo

L'idée était que la mairie acquiert des vélos cargos et propose un prêt ou une location pour les familles de la commune. L'intérêt écologique et convivial est indéniable. Malheureusement, il demande un budget de fonctionnement lourd qui ne rentre pas dans le cadre du budget participatif. Si vous êtes intéressés par un achat collectif ou dans le cadre d'une association, contactez charline.descat@live.fr

6. Collecte des déchets des toilettes sèches

Ce projet concerne la création d'un espace de compostage des déchets liés aux toilettes sèches. Il s'inscrit dans une logique de réduction de notre consommation d'eau.

Ce projet ne sera pas retenu cette année, puisqu'il apparaît nécessaire d'avoir des informations complémentaires : nombre de foyers concernés, personnes intéressées, suivi du projet (asso, collectif d'habitants...). La disponibilité d'un terrain municipal et une évaluation du coût d'investissement sont également nécessaires.

C'est un projet d'avenir, qui fera l'objet d'une étude de faisabilité. Si vous êtes intéressés par l'étude de faisabilité, contactez henrycindy56@gmail.com

7. Balade depuis le lotissement des oiseaux

La demande est de permettre un accès du lotissement vers les coteaux. Ce projet était une très bonne idée mais malheureusement, aucun terrain municipal ne permet cet accès.

8. Recyclerie « De fils en aiguës »

Ce projet de réemploi est porté par une association, il ne rentre donc pas dans le cadre du budget participatif. <https://leptitvestiaire.wixsite.com/leptitvestiaire>

9. Sécurité et amusement au parc derrière la maison de l'enfance

Un projet porté par une jeune fille de 10 ans qui souhaite voir réparés ou remplacés les jeux afin de redonner vie à cet espace. Actuellement les jeux sont dégradés et non utilisables, voire dangereux !

Son projet n'est pas retenu pour la seule raison qu'il est déjà en cours de réalisation. Un nouveau jeu a été installé en juin.

Les projets seront exposés au Chalet cet été, et présentés au forum des associations le samedi 2 septembre. N'hésitez pas à nous donner votre avis !

Les Montagnards décident des futurs services municipaux !



Entre novembre 2022 et mai 2023, un « Groupe Projet Habitants », composé de 10 volontaires et 15 personnes tirées au sort, a travaillé sur les services municipaux de demain et la façon de les financer.

Les participants ont travaillé sur la base de huit pistes formulées par les élus afin de construire plusieurs propositions, les argumenter, en débattre et les présenter au conseil municipal du jeudi 6 juillet 2023 (Voir le magazine n°76 d'octobre 2022, en page 2).

Le rôle des élus a été d'animer les échanges, d'apporter des connaissances sur le fonctionnement de la collectivité, du budget, des services publics et de répondre aux questions des habitants.

Après six réunions de travail, voici le bilan du Groupe Projets Habitants. ■

Être « tiré au sort » c'est grave docteur ?

Comment avez-vous appris que vous étiez tirée au sort pour intégrer ce Groupe Projet Habitants ?

Céline : Un soir en rentrant, j'ai vu un homme à vélo devant chez moi, je ne l'ai pas très bien accueilli, je ne m'attendais pas à ce que ce soit le Maire (rires)... Il m'a expliqué le principe... Pour moi c'était une découverte, j'y ai vu un intérêt : participer à la vie de la commune.

Qu'est-ce que vous retenir de ce travail ?

Claude : Les débats se sont bien passés, j'ai apprécié de mieux comprendre le fonctionnement municipal. Notre groupe de travail s'est mis d'accord sur trois projets :

créer un demi-poste de policier municipal supplémentaire, ajouter des créneaux de piscine supplémentaires, plus de places à l'accueil de loisirs.

Céline : Les profils étaient différents, les priorités aussi, il n'y a pas eu trop de bataille et le groupe est satisfait du résultat. Cette méthode est à renouveler, vraiment ! J'espère qu'on va faire d'autres projets.

Comment résumer cette expérience de participation citoyenne en quelques mots ?

Céline : « On peut partager et apprendre socialement des autres. »

Claude : « Si on n'était pas venu me chercher, je ne serais pas venu tout seul. »



Céline et Claude avec Nathalie Cerf, conseillère municipale déléguée à la démocratie locale.

Les propositions du Groupe Projet Habitants sur les services publics

Les élus ont formulé huit possibilités d'amélioration des services publics : proposer plus d'instruments à l'école de musique, développer la démocratie locale, améliorer la qualité de la restauration scolaire, mettre en place des séjours d'été, augmenter la capacité de l'accueil de loisirs, faciliter l'apprentissage du savoir nager pour les élèves des écoles, améliorer la sécurité, augmenter la capacité d'accueil du multi-accueil.

Service à développer	Arguments et objectifs	Modalités de mise en œuvre et coût
Améliorer la sécurité publique	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser la population et l'agent déjà en poste • Assurer plus de présence, notamment pendant les congés de l'agent déjà en poste 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'un policier sur ½ poste, 23 000€
Augmenter la capacité de l'accueil de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à davantage de familles d'accéder au service (beaucoup de demandes non satisfaites) • Faciliter l'installation de familles sur la commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'un animateur, 20 000€
Faciliter l'apprentissage du savoir nager pour les élèves des écoles	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux enfants d'apprendre à nager dès le CE2 et les sécuriser le plus tôt possible • Mieux répondre à l'obligation scolaire • Encourager l'installation de familles sur la commune 	Passage de sept créneaux piscines à 14 pour les écoles, 10 000€
Coût total	53 000€ €	

Modalités de financement	Arguments	Recettes
Révision de la taxe foncière (voir encart)	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'équité entre les citoyens 	20 000€
Augmentation des tarifs de l'accueil de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Financement d'une partie de l'amélioration du service par les usagers • Solidarité avec ceux qui n'ont pas d'accès au service. L'accueil de loisirs est moins cher que les autres modes de garde. Permettre à un maximum d'enfants d'y accéder réduit le budget pour les familles qui aujourd'hui ne peuvent mettre leur enfant à l'accueil de loisirs. • <i>Vigilance : contexte de forte inflation qui pèse déjà pour les familles</i> 	10 000€
Augmentation du taux de la taxe foncière de 0,5 pt maximum	<ul style="list-style-type: none"> • 0,5 pt d'augmentation du taux engendre une augmentation moyenne de 11€/foyer/an • <i>Vigilance : l'augmentation des bases de la taxe foncière par l'État va engendrer une augmentation moyenne de 80€/foyer/an en 2023</i> 	30 000€
Recette totale	60 000€	

Les autres propositions d'amélioration des services publics n'ont pas été retenues notamment parce qu'elles engendraient des coûts difficilement finançables dans un contexte d'inflation soutenue. L'amélioration de la qualité des repas de la restauration scolaire pourtant souhaitée par beaucoup d'habitants a été mise de côté car il semblait que l'objectif serait difficilement atteint tant que les repas seront livrés par un prestataire.

Avec ce bilan, les habitants éclairent l'équipe municipale sur ce qui leur semble important et juste. Nous nous attacherons à respecter au mieux ces propositions et à les mettre en œuvre en 2024 et 2025.

Merci aux habitants pour leur engagement ! ■

« RÉVISION DE LA TAXE FONCIÈRE »

La révision de la taxe foncière est une mise à jour des bases de calcul réalisée par la trésorerie publique. Au fur et à mesure des années, certaines améliorations des maisons et des bâtiments (installation de piscines, agrandissements...) ne sont pas intégrées dans le calcul de la taxe foncière. La révision permet de les prendre en compte.



Le bilan des habitants

Le groupe s'est réuni pour la dernière fois le 5 avril, ce qui a été l'occasion d'aller recueillir l'avis des participants sur cette forme d'implication citoyenne.

Il s'agit de la 6^e et dernière rencontre, dix habitants sont présents : un peu moins que d'habitude.

Parmi eux, sept ont été « tirés au sort », et trois se sont portés volontaires lors du lancement du groupe. Non seulement les habitants tirés au sort ont participé, mais ils ont été motivés et se sont investis dans le travail collectif tout au long de la démarche.

Le tour de parole permet à chacun de s'exprimer. Quelques extraits regroupés par thèmes :

Sur le principe : « C'est sympa qu'on nous demande notre avis. »

D'une manière générale :
« C'était passionnant, enrichissant, instructif, hyper intéressant. »

Sur les informations transmises par les élus-animateurs : « La présentation du budget par Jacky (l'adjoint aux Ressources) était très accessible, j'ai mieux compris les exigences du conseil municipal. On voit les barrages pour

monter des projets, il manquait parfois des éléments sur des solutions alternatives à certaines problématiques. »

Sur l'organisation : « Les horaires étaient cohérents, le rythme était bien, mais peut-être une réunion de trop, parfois 2h c'est un peu long, étalé sur six mois : j'ai l'impression d'avoir perdu le fil (d'autant que j'ai été deux fois absente). Le cadre était bien posé, les étapes étaient bien définies, on n'était pas bousculé. »

Sur le travail collectif : « Très enrichissant de se rencontrer, le travail en groupe était génial. J'aurais bien aimé travailler avec les autres groupes aussi, passionnant d'échanger sur les besoins de chacun et de rencontrer des habitants qu'on ne croise jamais. Les groupes étaient équilibrés et les échanges constructifs avec la plupart des personnes. »

Sur l'aboutissement du travail collectif :
« Je suis frustrée parce que j'ai été malade et donc absente deux fois. Je reste sur ma faim par rapport au choix final, je ne pensais

7

des 10 participants sont des femmes : de quoi tordre le cou à certaines idées reçues !



pas qu'on arriverait à cette conclusion, mais je fais confiance au groupe. »

Et quelles pourraient être les questions à traiter en Groupe Projet Habitants ?

« Le lien intergénérationnel, la place des commerces, comment amener plus d'animation dans la commune... »

Les échanges se terminent autour d'un verre, avec l'impression qu'élus et habitants partagent le sens de l'intérêt collectif. ■

Un travail qui reflète l'intelligence collective des Montagnards

La participation des habitants est une priorité de l'équipe municipale. Pour la réflexion sur les services publics, le Groupe Projet Habitants (GPH) a été constitué d'habitants volontaires et d'habitants ayant été tirés au sort, qui ont accepté d'intégrer le groupe de travail.

Constitution du groupe et participation des habitants

Au final, 18 Montagnards ont participé aux travaux.

Une dizaine de Montagnards se sont spontanément inscrits pour participer, ce qui a été une agréable surprise. Ensuite, le résultat du porte-à-porte réalisé par les élus pour solliciter les habitants tirés au sort a été très positif : l'accueil a toujours été cordial et la moitié des personnes ont répondu favorablement.

Chaque participant a suivi en moyenne quatre réunions sur les six réalisées. Nous saluons cette belle assiduité !

Curiosité, écoute et échange

Dès les deux premières réunions dédiées à la présentation des services publics et du budget, les habitants ont posé de nombreuses questions, afin de bien comprendre les éléments sur lesquels ils allaient devoir se positionner. Les réunions suivantes ont permis à chacun de présenter ses arguments et d'entendre ceux des autres. Cette belle qualité d'écoute et d'échange a permis à tous de s'exprimer, y compris ceux qui ne sont pas forcément habitués à débattre collectivement. ■

Nathalie Cerf, Jacky Duval, Fabien Gracia



L'investissement des personnes, la richesse de leurs questionnements, le souci du commun et la proposition finale de ce groupe me conforte dans les choix que nous faisons de proposer ces formes de travail. Nous sommes plus intelligents à plusieurs.

Nathalie Cerf

Ça a été une vraie leçon pour moi : cette implication des habitants, notamment les « tirés au sort », m'a beaucoup appris sur la notion d'intelligence collective. Les experts, ce sont les habitants.

Jacky Duval





Willkommen aux habitants de Stadtoldendorf

Cela faisait quatre ans que nous n'avions pas revu nos amis allemands de Stadtoldendorf. Même après une si longue période, ils sont venus en nombre et ont été accueillis par des familles montagnardes.

Le séjour a permis à nos invités de visiter sous un beau soleil printanier la côte de Saint-Brévin jusqu'à Guérande, ainsi que de participer à des moments festifs organisés par le collectif d'habitants pour le jumelage et la mairie.

Dans son discours, le maire de Stadtoldendorf Herr Affelt, insiste sur le changement générationnel des participants allemands et sur la nécessité de réactiver l'échange scolaire entre nos deux communes. Effectivement, en plus des

fondateurs du jumelage, beaucoup de jeunes, étudiants et pompiers volontaires ont fait le déplacement.

Il est important d'ajouter que l'amitié entre les pompiers de Stadtoldendorf et de La Montagne revêt depuis toujours une importance particulière pour le jumelage des deux villes. Nous remercions chaleureusement ceux et celles qui ouvrent leur maison et partagent leur quotidien généreusement.

D'une manière plus globale et dans un contexte international compliqué, il est essentiel de conserver des liens forts avec nos voisins européens. Ce jumelage est en ce sens un exemple d'ouverture et doit perdurer dans le temps.

Vive l'amitié franco-allemande ! Vive le partenariat entre La Montagne et la ville de Stadtoldendorf. ■

BAL POPULAIRE DU 14 JUILLET : ALORS ON DANSE !

Rendez-vous dans le parc de la mairie à 19h30 pour un apéritif offert. Le bal animé par le groupe HIT HIT HIT débutera à 21h.

Deux points de restauration et une buvette seront présents, ceux qui le souhaitent peuvent amener un pique-nique. ■



Le bureau de poste est maintenu avec une baisse des heures d'ouverture

227 personnes ont répondu à la consultation sur l'avenir de la Poste :

- **139** habitants se sont prononcés pour le maintien du bureau de poste.
- **88** pour le transfert du service postal chez un commerçant.

Au regard de ce résultat, l'équipe municipale acte le maintien de La Poste. Le bureau sera ouvert quinze heures par semaine à partir du 15 juin (contre 21h aujourd'hui). Nous ne pouvons pas nous réjouir de cette nouvelle baisse des horaires d'ouverture et organisons une nouvelle rencontre entre le directeur de la Poste et les habitants afin qu'il puisse répondre aux diverses préoccupations des usagers. ■



Départ en vacances : quelques conseils

Le dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (OTV) des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie. Il est désormais possible de vous inscrire en ligne. ■



i Plus de renseignements sur service-public.fr

**Vous avez entre 18 et 25 ans ?
Bénéficiez d'une aide jusqu'à
250€ pour partir en vacances.**

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances vous propose une aide pour un hébergement à la mer, à la montagne ou en ville, en France ou en Europe, parmi une sélection de séjours du programme Départ 18:25.

i Plus de renseignements et conditions sur depart1825.com

L'attribution de compensation, un symbole anachronique de l'iniquité financière au sein de la Métropole

Depuis 2001, soit l'année de sa création, Nantes Métropole perçoit une partie des impôts économiques perçus par les communes. En contrepartie, la Métropole prend en charge différentes prestations : voirie, éclairage public...

La différence entre les impôts versés par les communes à la Métropole et le coût des prestations prises en charge est appelée attribution de compensation (AC). Lorsque celle-ci est négative, la commune effectue un reversement à la Métropole. Lorsque celle-ci est positive, la commune reçoit de l'argent. Avec ce mécanisme, La Montagne verse environ

400 000€ par an à la métropole, soit 60€ par habitant, quand Indre perçoit 669€ par habitant et Carquefou 416€.

L'AC avait du sens en 2001. 20 ans plus tard, elle est anachronique. La loi permet à la Métropole de décider d'exempter les communes des AC négatives. Le Conseil Municipal de La Montagne a donc demandé la suppression des AC négatives afin de questionner l'iniquité financière entre les communes de la métropole. ■

Jacky Duval, Fabien Gracia

Pour plus d'équité financière entre les communes de la Métropole

Plus de 20 ans après la création de la Métropole, les écarts entre les finances de ses 24 communes immenses.

La citoyenneté métropolitaine est un concept évoqué pour exprimer le fait que les habitants des 24 communes partagent un territoire commun. Toutefois, il est difficile de se sentir métropolitain quand les budgets par habitants des communes varient du simple au double.

L'origine de l'iniquité financière entre les communes

Pour l'essentiel, les écarts sont liés à la présence d'entreprises implantées sur les communes. Tout d'abord parce que celles-ci paient la taxe foncière, ensuite parce qu'au moment de la création de la Métropole, une partie des impôts économiques a été reversée par les communes à la métropole qui l'a, en partie, rendue via l'attribution de compensation (voir article ci-dessus). Les communes qui ont historiquement de grandes entreprises sur leur territoire (par exemple Indre avec Arcelor Mittal et Naval Group), bénéficient de ressources conséquentes. Les communes dont le développement économique est récent, comme La Montagne, ont des moyens plus modestes.

Les mécanismes de solidarité financière

Pour corriger l'iniquité financière, deux mécanismes existent. Le premier est piloté par l'État à travers la dotation globale de fonctionnement, qui est attribuée chaque année aux communes. Elle est de 145€/habitant pour La Montagne et 8€/habitant pour Indre. La métropole a aussi son mécanisme : la dotation de solidarité communautaire : 144€/habitant pour La Montagne, 57€/habitant pour Indre.

La comparaison avec Indre est parlante. Même si les mécanismes de solidarité rééquilibrent les budgets, les écarts demeurent importants : 1 600€/habitant pour Indre contre 1 000€/habitant

pour La Montagne. Si notre commune avait le même budget par habitant qu'Indre, nous aurions chaque année 3,6 millions de ressources supplémentaires.

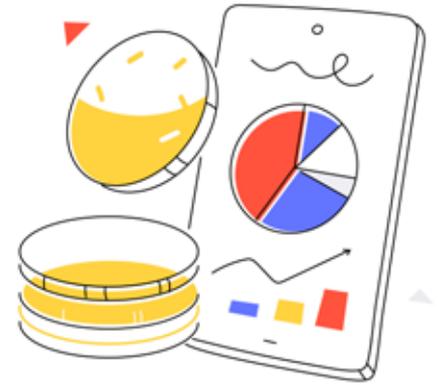
Face à cette iniquité financière entre les 24 communes de la Métropole, les élus de La Montagne font entendre leur voix pour corriger ces différences et faire en sorte que chaque habitant, qu'il vive au Nord ou au Sud de la Loire, puisse se sentir métropolitain. ■



C'est quoi le compte administratif ?

Les chiffres de l'année 2022 ont été approuvés par le Conseil municipal du 13 avril 2023.

La présentation du budget de l'année passée est obligatoire et se fait en avril : c'est le vote du Compte administratif. Cela permet de mettre en parallèle les prévisions du budget 2022, votées en décembre 2021, et les résultats réalisés, constatés en avril 2023.



Été et automne 2021

- Élaboration du budget 2022 : les services et élus établissent leurs besoins pour l'année suivante, en fonction des projets
- Puis arbitrage du budget 2022 : validation ou réduction des budgets en fonction des demandes de l'ensemble des services et des orientations impulsées par l'adjoint en charge des ressources, lors des « dialogues budgétaires »

Décembre 2021

Vote du budget 2022 en Conseil Municipal

Année 2022

Utilisation du budget par les services. Un budget supplémentaire peut être accordé si nécessaire, sur décision du Conseil Municipal

Avril 2023

Présentation du Compte administratif 2022 en Conseil Municipal

En 2022 : pourquoi des écarts entre le budget prévisionnel et le compte administratif ?

Les dépenses réelles de fonctionnement :

- **Prévu : 6,46 M€**
(salaires, restauration, entretien, chauffage, etc.)
- **Reçu : 6,15 M€**

Nous avons donc dépensé 310 000€ de moins que prévu, pourquoi ?

Il est nécessaire de disposer de ressources nécessaires pour faire face à des dépenses non prévisibles. Le budget prévisionnel prend donc en compte les éventuels aléas. Par exemple, une dépense non prévue au budget 2022 a été le changement d'une canalisation à l'école Joachim du Bellay, pour un montant de 17 600€.

Les prévisions de dépenses de personnel intègrent les remplacements en cas d'arrêts de travail longs, et la revalorisation (légitime) des salaires des agents territoriaux décidé par l'État mais à la charge de la collectivité pour 130 000€.

Le fait que ces dépenses réelles soient inférieures aux dépenses prévues traduit une bonne maîtrise du budget, notamment des dépenses d'énergies, d'entretien et d'équipements. En effet, ces dépenses ont augmenté de 4 % par rapport à 2021, soit moins que l'inflation.

Les recettes réelles de fonctionnement :

- **Prévu : 6,68 M€**
- **Reçu : 7,06 M€**

D'où proviennent ces recettes supplémentaires alors que nous n'avons pas augmenté les impôts ?

Les taux d'imposition n'ont pas augmenté mais les bases d'imposition ont été revalorisées, afin de tenir compte de l'inflation. Les recettes des impôts locaux ont donc progressé de 4,54 % par rapport à 2021.

Ajoutons à cela 20 logements supplémentaires, des transactions nombreuses, qui génèrent des taxes, et ce sont 380 000€ qui sont venus accroître les recettes.

Sommes-nous donc plus riches cette année ?

Hélas, ces recettes supplémentaires seront vite absorbées par les augmentations du coût de la construction et des travaux, ainsi que par une inflation prévue à 5 % en 2023. Ce budget 2022 dégage une capacité d'investissement de 600 000€, soit une satisfaisante augmentation de 11,5 % par rapport à l'année passée, qui nous permettra de mener à bien nos projets futurs.

Favoriser le travail des personnes en situation de handicap

L'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Sésame Services participe à l'économie sociale et solidaire.

Cette structure médico-sociale créée en 1993, par l'association Sésame Autisme 44, accueille 80 personnes en situation de handicap. Sa mission est de les accompagner vers une insertion professionnelle en leur proposant un emploi aménagé et rémunéré et de leur garantir un environnement et des conditions de travail adaptés.

Les travailleurs exercent une activité professionnelle en :

- Restauration
- Pâtisserie
- Services aux entreprises, conditionnement industriel
- Espaces verts
- Nettoyage des locaux
- Centre équestre
- Prestations individuelle ou collective en entreprise

Les travailleurs bénéficient d'une préparation au monde du travail et d'une véritable professionnalisation. Lorsqu'elle est possible et souhaitée, l'insertion en milieu ordinaire est favorisée.

Le projet personnalisé du travailleur est au cœur des préoccupations des professionnels. Les travailleurs sont guidés et encouragés pour devenir des

acteurs impliqués de leur projet, de leur citoyenneté et de leur vie sociale. En complément des activités de production, l'ESAT dispose d'une Section Adaptée (SAESAT). Elle accueille huit personnes à temps partiel, en alternance avec le travail à l'ESAT. Sa mission est d'apporter une réponse adaptée à chaque étape du parcours de la personne.

Les clients qui font appel à l'ESAT sont des entreprises locales, collectivités ainsi que des particuliers, notamment pour l'activité pâtisserie et espaces verts.

Nous produisons des cookies de la marque gourmande « Hanso&Zédé », un produit handi-solidaire, zéro déchet, fabriqués à base d'inventus de pains. L'ESAT favorise le circuit court pour la vente de ses produits. Faites un achat engagé en passant vos commandes à hanso.zede@sesameautisme44.fr

TROIS RAISONS DE CONFIER UNE PARTIE DE VOS ACTIVITÉS À UN ESAT :

- Bénéficier de services réactifs, qualitatifs et sur-mesure, en réponse à vos besoins.
- Soutenir le parcours professionnel



de personnes en situation de handicap et être acteur de l'économie sociale et solidaire locale.

- Répondre à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés et réduire jusqu'à 30 % vos coûts de main-d'œuvre. ■

i Véronique BOISSEL,
v.boissel@sesameautisme44.fr
 Karl BENARD, responsable production.
esat@sesameautisme44.fr
 02 40 65 95 00 - <https://www.sesameautisme44.fr>

i Horaires d'ouverture :
 Du lundi au vendredi 8h30-16h30
 Self ouvert au public : 12h-14h

L'été approche, les fortes chaleurs également !



Le CCAS tient un registre de personnes dites « vulnérables » en raison de leur âge ou de leur santé. Si vous souhaitez faire partie de cette liste, ou faire inscrire l'un de vos proches, demandez le formulaire d'inscription au CCAS.

Si le préfet déclenche l'alerte canicule, la municipalité contacte toutes les personnes identifiées sur cette liste, dans le but de prendre de leurs nouvelles et de délivrer quelques conseils de prévention.

Le savez-vous ? L'alerte canicule est déclenchée lorsque la température atteint les 34 °C et qu'elle ne redescend pas en

dessous des 20 °C la nuit durant trois jours consécutifs. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes. ■

Vous partez en vacances ? Pensez au Frig'o dons !

Vous partez bientôt en vacances ? Si les denrées de votre réfrigérateur ne peuvent pas être consommées à votre retour, ne les jetez pas, déposez-les au Frig'o dons !

Le Frig'o dons est un espace de collecte et de mise à disposition libre et gratuite de produits frais et secs, accessible à tous, tout au long de l'année. Il vise à lutter contre le gaspillage alimentaire, à participer à la solidarité locale et à être un lieu de partage et de rencontres. L'implication de 35 bénévoles permet de faire vivre ce projet, en effectuant six passages de 10 minutes par

an seulement. 60 bénévoles permettraient de rendre cette action durable et efficace. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! La Cordée, collectif d'habitants à l'origine du projet, souhaite initier d'autres projets : jardins partagés, temps conviviaux et solidaires... venez partager vos idées ! ■

Frig'o dons, place Similien Guérin (près du cinéma) et sur frigidons.org



Une nouvelle proposition de mutuelle solidaire

Depuis 2018, le CCAS de La Montagne a créé un partenariat avec la Mutuelle nantaise MCRN. Cette année 2023 un nouveau partenaire, la Mutuelle JUST, rejoint ce partenariat pour proposer aux Montagnards une alternative. Cela garantit aux Montagnards qui le souhaitent, une offre de service abordable de mutuelle complémentaire.

Ces différentes offres sont ouvertes à tous, afin d'apporter une réponse de santé forte et solidaire.

Comme le premier organisme partenaire MCRN, la Mutuelle JUST s'engage à aller à la rencontre des habitants pour leur proposer à tarif préférentiel, une couverture susceptible de répondre au mieux à leurs besoins.

Le cahier des charges ainsi accepté par chacun des partenaires, la MCRN et la Mutuelle JUST s'engagent à garantir une écoute attentive et personnalisée des adhérents, à mettre en place si

besoin des permanences pour les rencontrer, à favoriser l'accès aux droits et le recours aux soins. ■

Contact mutuelle MCRN :
02 40 89 22 91 ou www.mutuellerocrn.fr

Contact mutuelle JUST :
0 809 546 000 ou www.just.fr



Les ateliers numériques de l'ANADOM et du CLIC !

ANADOM et le CLIC Loire-Acheneau proposent des ateliers d'accompagnement au numérique pour aider nos seniors dans la découverte des outils numériques.

Les ateliers « Découverte »

Ludiques, conviviaux et pédagogiques, ces ateliers ont pour but de permettre l'utilisation des outils numériques de manière autonome. Venez avec votre propre matériel, c'est encore mieux !

Informations pratiques :

- Les jeudis de 10h à 12h, du 12 octobre au 30 novembre 2023
- Inscription au 02 40 69 41 10 avant le 5 octobre 2023.
- Participation financière de 10€ par séance. Réduction de 50 % grâce à la réduction fiscale ou au crédit d'impôt ■

L'atelier « Le numérique pour tous »

En collaboration avec la Nantes Digital Week et en partenariat avec le CLIC Loire - Acheneau, ANADOM propose un atelier d'accompagnement au numérique 100 % imaginé pour les seniors.

L'atelier "Numérique pour tous", c'est :

- Une activité d'échange sur vos rapports au numérique.
- Une activité ludique et pédagogique pour commencer à découvrir l'univers du numérique.
- Un temps en groupe ou en individuel dédié à l'accompagnement pour répondre à vos besoins.

Pensez à apporter votre équipement : ordinateur portable, tablette, smartphone.

Informations pratiques :

- Le jeudi 21 septembre 2023 de 10h à 12h
- Inscription au 02 40 69 41 10 avant le 5 octobre 2023. ■

Les ateliers "Découverte" et "Le numérique pour tous" se dérouleront en Salle du Conseil Municipal, à la mairie de Saint-Léger-les-Vignes, 16 rue de Nantes.





Lutte contre le gaspillage alimentaire en restaurant scolaire, des résultats prometteurs !

Les quatre restaurants scolaires de la commune sont engagés dans un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire depuis 2021. Agents de restauration, animateurs du périscolaire, enfants, tout le monde est impliqué.

Le projet s'inscrit tout d'abord dans la volonté municipale de fournir une alimentation de qualité. Les enjeux environnementaux, sociétaux et financiers, ainsi que la réglementation nationale nous poussent à lutter plus massivement contre le gaspillage alimentaire. Depuis 2020 et la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire, l'objectif est clair : réduire le gaspillage alimentaire de 50 % d'ici 2025.

Un diagnostic initial pour agir au plus juste

Ce projet de réduction du gaspillage a commencé par un diagnostic. C'est ainsi que des pesées ont été réalisées dans chaque restaurant scolaire en février 2021. Ce sont en moyenne 169 g de nourriture par jour et par enfant qui n'étaient pas consommés.

- Sur le site de Jules Verne, qui fonctionne en self-service, 70 % des entrées ne sont pas consommées.
- Le site de Marcel Gouzil compte quant à lui près de 70 % de pain non consommé. En comparaison, le site de Joachim du Bellay n'en gaspille que 27 %, alors que le grammage commandé par enfant est équivalent. Chacun des restaurants scolaires a donc des priorités différentes, en fonction de ses spécificités.

Un premier plan d'action 2021/2023

Face à ces constats, les agents de restauration et les animateurs du périscolaire se sont associés au service Environnement pour réfléchir aux actions à mettre en place. Trois objectifs ont été fixés :

1. Passer sous la barre des 85 g de nourriture non consommée par enfant et par jour d'ici 2025.
2. Favoriser les dons en cas de surplus.
3. Recycler les déchets organiques restants, grâce à la collecte des biodéchets.

Actions mises en place

- Ajustement des commandes aux besoins. Prenons l'exemple des entrées. Les agents ont analysé à chaque service le taux de gaspillage des différentes entrées. Cela a permis d'ajuster les commandes. Sur le site de Jules Verne, nous sommes passés de 70 % de perte à un peu moins de 30 % en l'espace d'une année !
- Partage des bonnes pratiques entre restaurants.
- Atelier « Perception des aliments : aspect et goût » avec les agents.
- Mise en place d'un service de soupe ou gaspacho (en cours de réalisation) pour diversifier les entrées.
- Extension des sites bénéficiant de la collecte des biodéchets.

Quels résultats aujourd'hui ?

En comparant notre pesée initiale de février 2021 à celle de mai 2022, nous sommes passés de 169 g par jour et par convive à 115 g, soit une réduction de 33 % ! Une belle diminution qui montre l'engagement des équipes, et permet d'avancer sur des nouvelles actions. L'année 2023 est notamment tournée sur l'objectif n°2 « Favoriser les dons en cas de surplus », tout en poursuivant celles mises en place jusqu'à présent.

RÉDUCTION DE 33 % DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Du 15 au 19 février 2021 :
moyenne de 169 g/convive



Du 2 au 6 mai 2022 :
moyenne de 115 g/convive



Lancement de l'Atlas de la Biodiversité

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est officiellement lancé depuis la réunion publique du 21 mars. Une quinzaine d'habitants se sont mobilisés.

L'ABC est un projet qui a pour objectif de mieux connaître son territoire, afin de préserver et valoriser le patrimoine naturel (faune et flore) de la commune. Après une explication du projet lors de la réunion publique, les habitants ont été invités à poursuivre leur investissement grâce à la création d'un comité consultatif.

Son rôle ?

- Définir la liste des espèces à observer
- Imaginer les animations pour la création du calendrier annuel des sorties. (disponible à partir de septembre 2023).
- Co-construire le plan d'action annuel et participer à certains projets.



Pour plus d'informations, nous vous donnons rendez-vous lors des Festoyennes, le samedi 23 septembre, pour une présentation du projet, et notamment des espèces sélectionnées. De premières animations seront aussi proposées !

Concours de nichoirs gratuit et ouvert à toutes et tous !



Nous invitons toutes les personnes qui le souhaitent, seules ou en groupe à vous munir d'outils, de bois ou de toutes sortes de vannerie sauvage ou autres afin de confectionner les plus beaux nichoirs de la commune.

Les nichoirs seront exposés lors des Festoyennes le samedi 23 septembre. Le public pourra voter au cours de l'après-midi et les plus beaux nichoirs seront récompensés en fin de journée.

Quelques règles sont à respecter pour que le nichoir soit adapté et sans danger pour les oiseaux. Retrouvez le règlement du concours et de nombreux conseils en actualité sur www.ville-lamontagne.fr ■

Manger bio et local avec l'AMAP « Retz' Gal »

Adhérer à l'AMAP « RETZ' GAL » de La Montagne, c'est l'assurance de manger local et bio.

Les contrats sont annuels et vous permettent de recevoir au choix un panier grand (24€), moyen (18€) ou petit (12€) par semaine. D'autres contrats sont possibles : produits laitiers, viande (bœuf, veau, volaille, agneau, cochon, charcuterie), fromages (chèvres et brebis), épicerie, œufs, pain, tisanes, sel, miel, galettes et crêpes, confitures, plants de légumes, bières et pâtes. Les paniers sont récupérés les mardis de 17h30 à 19h30 près du stade de foot de l'ALM.

Venez-nous rencontrer pour découvrir et échanger sur notre fonctionnement. ■



Contact :
jndellon@free.fr
06 19 48 34 01



INVITATION À LA PROMENADE

Des promeneurs ont sollicité la mairie, afin qu'une rambarde soit installée le long des marches qui descendent en direction du coteau, au niveau du chemin situé sur l'arrière du château d'Aux. La rambarde a été installée par les agents de la commune. Nous espérons que cet aménagement vous encouragera à cheminer, en toute sécurité, du côté de Jules Verne et du village de la Roche-Ballue. ■

L'EHPAD prend de la hauteur

Les élus majoritaires n'ont pas souhaité que l'édicule qui abrite l'ascenseur de l'EHPAD « Bon Repos » soit surélevé de deux mètres (comme esquissé sur la photo), ce qui aurait permis à la société Free mobile d'y dissimuler des antennes 5G. (Voir EDLM N°76)

La mairie a donc signifié à l'opérateur, au diocèse (propriétaire du bâtiment), et au gestionnaire de l'EHPAD, les trois acteurs intéressés par l'opération, qu'elle s'opposait à cette surélévation en raison du dépassement de la hauteur maximale autorisée par le PLUM. Mais aussi par principe de précaution, la 5G étant soupçonnée de provoquer des problèmes de santé, de gaspillage énergétique, d'écocide, etc. L'opérateur a aussitôt assigné la Mairie en référé au tribunal administratif pour lever ce refus, et a obtenu gain de cause. Les travaux vont donc commencer. Rendez-vous au prochain numéro de votre magazine municipal, pour parler sécurité et prévention. ■



Combien va coûter la future piscine ?

Dans le dernier numéro des *Échos de La Montagne*, nous annonçons la construction d'une piscine à Bouaye. Précisions sur son financement.

Une piscine financée par la Métropole

Les coûts de fonctionnement de la piscine sont estimés à 800 000€ par an. S'il avait fallu que les communes se répartissent le financement en fonction de leur nombre d'habitants, cela aurait représenté un coût annuel de 100 000€ pour Bouaye, 80 000€ pour La Montagne... Les communes ne pouvant engager ces sommes, Nantes Métropole a décidé de prendre cet équipement à sa charge.

Quel coût pour La Montagne ?

La commune réglera les créneaux pour ses classes et les transports, comme c'est actuellement le cas pour l'accès à la piscine de Bouguenais. Aujourd'hui, le coût pour les sept classes de La Montagne s'élève à 10 000€ par an. Avec son engagement pour la piscine du Sud-Ouest, la Métropole assume son rôle de gestionnaire des équipements d'intérêt métropolitain. Elle permet ainsi aux milliers d'enfants des écoles des environs d'apprendre à nager, sans risque pour le budget des communes. ■

Sécurité routière, quoi de nouveau ?

Dans votre magazine municipal n°76 paru à l'automne 2022, nous évoquons en page 5 la modification du stationnement dans la partie ouest de la rue Jean Mermoz en vue de contraindre les vitesses excessives de certains conducteurs.

Ces aménagements, à l'époque en mode « urbanisme tactique », c'est-à-dire à valeur d'essai, se sont révélés efficaces pour abaisser les vitesses comme l'ont démontré les relevés effectués par Nantes Métropole. La municipalité a donc décidé de les pérenniser. Pour autant, les riverains – à l'origine de la demande de renforcer la sécurité routière sur cet axe – ont constaté quelques incidents liés à la matérialisation provisoire des places.

Il a ainsi été demandé à la Métropole d'en améliorer la conception à l'occasion de cette concrétisation.

Par ailleurs, comme vous l'aurez probablement constaté, la zone 30 du centre-ville a été étendue rue de la Belle Étoile juste avant



la sortie d'agglomération, en accord avec la commune limitrophe de Saint-Jean-de-Boiseau, pour répondre là aussi à une demande des riverains.

Cette limitation de vitesse a été accompagnée d'une modification des régimes de sécurité aux intersections s'y trouvant. C'est désormais la priorité à droite qui s'impose à tous les véhicules, sauf dans les ronds-points. ■

Des fleurs et des arbres pour La Montagne



Saison après saison, la commune devient plus végétale. C'est une volonté municipale pour favoriser la biodiversité, les îlots de fraîcheur, la promenade... Les agents du service Espaces verts ont pris en main cette végétalisation, en mettant l'accent sur les espèces locales, esthétiques, capables de résister à la chaleur et offrant des écosystèmes propices à la faune.

Dès 2022, les agents du service Espaces verts ont reçu la visite d'un expert du service « Fleurs et paysages » du Département. Il a notamment proposé de réduire les plantations annuelles, qui coûtent cher, consomment beaucoup d'eau et mobilisent les agents pour leur plantation et leur entretien, au profit de vivaces. En effet, en plantant des espèces vivaces et des arbres, nous nous projetons à long terme dans la sobriété.

Cette année, 65 arbres ont été plantés. Merisiers, érables, chênes, charmes, ormes... Du côté du fleurissement, des milliers de bulbes vont être piqués aux entrées de ville. Pendant 10 à 12 ans, narcisses et jonquilles apporteront des couleurs lumineuses en plein cœur de l'hiver. Enfin, de la jachère fleurie a été semée (ou va l'être) cette année. Pendant plusieurs printemps, nous aurons le plaisir d'admirer un festival de floraison.

Vivement 2024 pour profiter de toutes ces couleurs ! ■



Des arbres et des fleurs pour La Montagne, plantations 2023

VOUS AUSSI, FLEURISSEZ LA COMMUNE

Depuis plusieurs années, la Métropole distribue à l'automne des sachets de graines de fleurs que vous pouvez retirer à l'accueil de la mairie. Vous aussi semez les pieds de mur de vos maisons pour fleurir votre rue.



Comment **construit-on** un projet ?

L'école Marcel Gouzil en mai 2023

Les grands projets de la municipalité nécessitent de l'anticipation, des phases de réflexion et de concertation, qui peuvent prendre un temps important. Ici, nous allons vous expliquer le déroulement du projet de regroupement des deux écoles maternelles.

2020 : un constat, le patrimoine de la commune est important, mais il peut être optimisé. Il a également été identifié comme prioritaire la mise aux normes du multi-accueil et l'augmentation de son nombre de places. Afin d'avoir une vision globale, les élus de la majorité ont élaboré un Schéma Directeur Immobilier sur la base duquel l'ensemble des grands projets sont programmés pour les années à venir. Ce schéma a été présenté au conseil municipal, puis vous a été dévoilé lors d'une réunion publique en 2022. L'un des projets phares et structurants est le regroupement des écoles maternelles sur le site de l'école Marcel Gouzil. ■

PHASE 1 LES GRANDES LIGNES DU PROJET

La première phase est la plus importante, elle doit permettre de définir la méthodologie du projet et d'identifier les personnes qui assureront son pilotage.

LA COMMANDE

Projet de mandat
 •
 Schéma Directeur Immobilier

2020

LA FICHE PROJET

Qui pilote ?
 •
 Calendrier prévisionnel
 •
 1^{re} estimation
 •
 Les contraintes
 •
 Les risques

1^{ER} SEMESTRE 2022

LES FINANCES

Inscription de l'estimation à la PPI*
 •
 Préparation du Plan de Financement (subventions, etc.)
 •
 Impact sur le budget de fonctionnement

1^{ER} SEMESTRE 2022

VALIDATION
 CODIR/COFIL

* PPI = Programme Pluriannuel d'investissement

PHASE 2 LA DÉFINITION DU BESOIN

La deuxième phase consiste à définir le besoin. Pour les grands projets, la commune se fait accompagner par un programmeur. Pour les projets plus modestes, les services se chargent de réaliser le programme.

LE DIAGNOSTIC

Diagnostic de l'existant
 •
 Détail des besoins et demande des utilisateurs

2^E SEMESTRE 2022

CONCERTATION
 avec les utilisateurs

LES SCÉNARIOS

Élaboration de scénarios avec estimation détaillée du projet

1^{ER} TRIMESTRE 2023

LES FINANCES

Adéquation du programme avec la commande initiale

2^E SEMESTRE 2023

VALIDATION
 CODIR/COFIL

PHASE 3 LA CONCEPTION DU PROJET

La troisième phase porte sur la conception et la validation du projet. Une équipe de maîtrise d'œuvre est recrutée grâce à une consultation dans le cadre d'un marché public. Cette équipe de maîtrise d'œuvre est composée d'un architecte, d'un économiste et de plusieurs bureaux d'études. Ce groupe va élaborer le projet et produire des plans et un cahier des charges précis. Le projet une fois arrêté va permettre de définir une enveloppe budgétaire cible.

LA MAÎTRISE D'ŒUVRE (MOE)

Marché public de maîtrise d'œuvre

Choix de l'équipe

3^E TRIMESTRE 2023

VALIDATION

Commission Appel d'Offre

LES ESQUISSES

Élaboration des esquisses du projet à partir du programme et du budget

4^E TRIMESTRE 2023

CONCERTATION

avec les utilisateurs

LE PROJET DÉFINITIF

Validation du projet définitif, des plans et de l'enveloppe définitive

1^{ER} TRIMESTRE 2024

VALIDATION

COPIL + COCONS/CM

PHASE 4 LA RÉALISATION DES TRAVAUX

Ensuite, les travaux peuvent démarrer. Plus le projet est bien préparé, moins il y aura de surprises lors de la phase de chantier. Il est cependant courant que des ajustements soient nécessaires.

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Dossier de consultation des entreprises

Marché de travaux

Attribution des lots aux entreprises

2^E TRIMESTRE 2024

VALIDATION

Commission Appel d'Offre

LES DÉCLARATIONS D'URBANISME

Dépôt du permis de construire

Validation du projet auprès du SDIS (accessibilité, sécurité incendie)

2^E TRIMESTRE 2024

PRÉPARATION DU CHANTIER

Validation du projet définitif (plan, cahier des charges, enveloppe budgétaire, etc.)

3^E TRIMESTRE 2024

RÉALISATION DES TRAVAUX

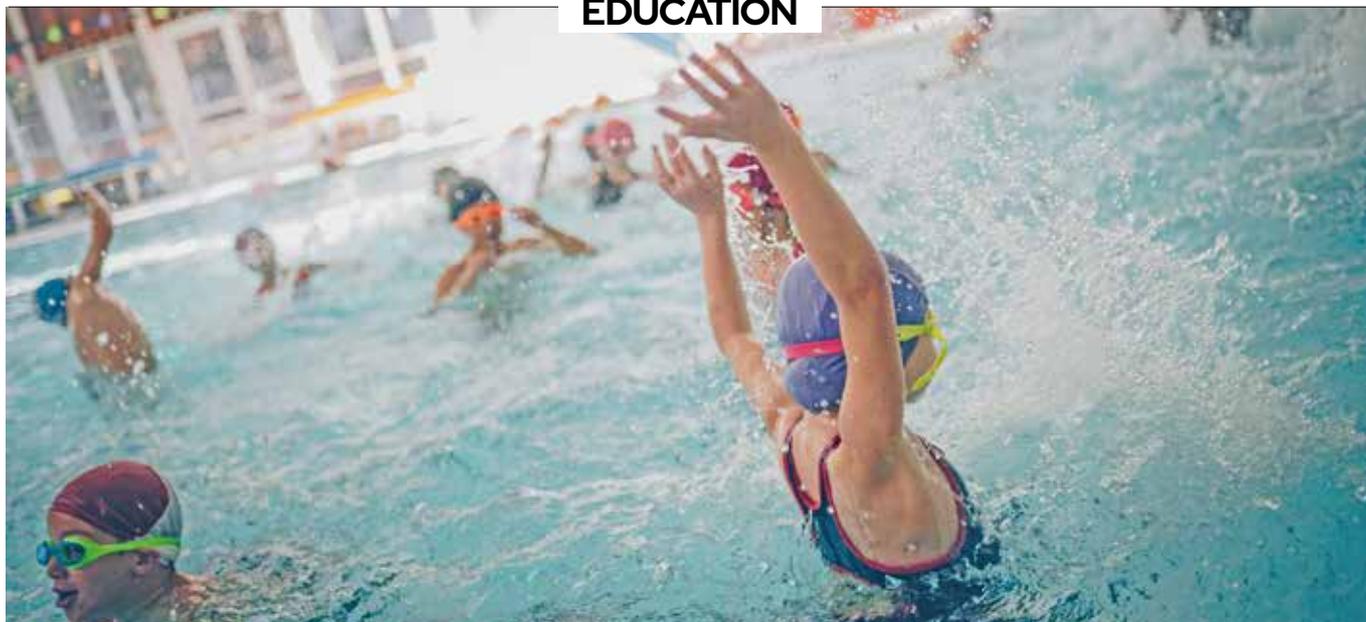
Interventions des entreprises coordonnées par le MOE

2024/2025

Une fois le projet réceptionné, il n'est pas pour autant finalisé ! C'est à ce moment que démarre l'exploitation du bâtiment. Pendant un an, les entreprises peuvent être sollicitées sans frais, dans le cas de dysfonctionnements liés aux travaux, c'est ce qu'on appelle la Garantie de Parfait Achèvement (GPA).

Enfin, les services assurent le suivi de l'exploitation du bâtiment, la maintenance, la préparation des visites de la commission de sécurité pour les plus grands équipements, etc. ■





Les élèves montagnards à l'eau

La Ville de la Montagne a mis en place cette année des cours de natation pour les élèves en classe de CM1 et CM2 des écoles Jules Verne, Jules Ferry et Notre-Dame.

Ces cours de natation sont dispensés par trois maîtres nageurs de la piscine municipale de Bouguenais. Chaque classe a bénéficié de huit séances qui ont eu lieu ce printemps.

Les élèves semblent vivre une expérience positive dans l'eau.

Les enseignants et les parents sont également satisfaits de cet apprentissage. La Ville de la Montagne souhaite renouveler l'expérience l'année prochaine. ■

Rénovation et végétalisation de la cour d'école Jules Verne

Afin d'améliorer le bien-être des élèves et des équipes pédagogiques, le projet de rénovation de la cour d'école Jules Verne s'apprête à démarrer.

Dans une démarche de co-construction, la Ville invite enfants, parents, enseignants et agents à réfléchir sur l'aménagement de la cour d'école et ses abords. Pour cela, les CEMEA, association d'éducation populaire, accompagnent la démarche et apportent leur expertise en matière d'aménagement des cours. Ainsi, quatre temps de co-construction sont proposés courant mai et juin. Les travaux de rénovation seront ensuite réalisés à l'été 2024 pour une inauguration de la nouvelle cour en septembre 2024. ■

Une belle édition de « La rue aux enfants »

Une centaine d'enfants et leurs familles ont envahi la rue de Verdun le dimanche 14 mai.

Les enfants du Conseil des enfants ont mené d'une main de maître le bar à mômes, l'installation et l'organisation des activités : kaplas, lecture, jeux d'adresse, peinture sur fresque, initiation au roller et parcours pour vélos-trottinettes et autres draisiennes.

- 1^{er} objectif atteint : réinvestir l'espace public en permettant à tous de jouer dans la rue et rencontrer les riverains.
- 2^e objectif atteint : récolter des fonds grâce au bar à mômes. La vente de gâteaux et de boissons a permis un bénéfice d'environ 150€ qui financera leur projet pour l'édition 2024 : un mur d'escalade.

Bravo aux enfants du Conseil des enfants et à leurs amis et familles. Merci à l'AJI pour la mise en musique de cette belle journée. Merci au soleil de l'avoir illuminé de sa présence. Merci aux riverains pour leur accueil chaleureux. Vivement la prochaine « Rue aux enfants ». ■

Parlons parentalité

Dans le cadre d'une réunion publique qui a eu le 25 mars 2023, la commune a souhaité connaître les besoins et les envies des parents montagnards. Sous un format ludique et un climat de bienveillance, l'idée de se retrouver régulièrement autour d'un « café des parents » a germé. C'est à la fois l'occasion de proposer des activités pour les enfants et de rencontrer d'autres parents.. Il est envisagé de mettre en œuvre ces temps conviviaux le deuxième samedi de chaque mois à partir de septembre. ■



Du nouveau du côté de la communication

Pour mieux informer au mieux les habitants, les supports évoluent.

- **Le nouveau site internet** a traversé bien des obstacles pour enfin être mis en ligne avant l'été. Il permet une information plus claire et plus rapide via ses formulaires. Les associations, professionnels exerçant dans la commune et habitants peuvent renseigner eux-mêmes leur fiche contact et annoncer leurs événements. L'espace « Démocratie participative » est conçu pour faciliter la participation citoyenne.

Retrouvez le nouveau site à la même adresse : ville-lamontagne.fr

La newsletter repart à zéro : pensez à vous inscrire sur le site de la mairie afin de recevoir les actualités, les événements de l'agenda et les informations importantes. Site de la Ville > Page d'accueil > Rubrique Restons connectés > Lettre d'informations



- **La page Facebook**

La municipalité va lancer sa page, qui permettra de relayer les manifestations à venir et de diffuser des messages urgents.

Pour commenter l'activité municipale ou signaler un problème sur la commune, le bon outil reste le site internet via le formulaire de contact !



- **Le panneau d'information numérique** situé route de Bouguenais, à l'entrée du cimetière, permet de diffuser les affiches des manifestations ou des événements, ainsi que des informations municipales.

Cette année, **le guide pratique** sera disponible à la fin de l'été. Il recense l'ensemble des contacts des associations, mais aussi une multitude de contacts et informations importantes dans le quotidien : par exemple les horaires de la déchèterie, les contacts de Nantes Métropole et des services municipaux...

À l'automne également, nous attendons impatiemment l'arrivée **du Plan de Ville**, cet outil essentiel pour les Montagnards, et les non-Montagnards, avec le plan formel des rues et équipements, mais aussi les sentiers, les aires de jeux, les espaces publics comestibles.

Sans oublier les supports papiers distribués dans les boîtes aux lettres : le magazine municipal (quatre parutions par an), *Escapades* deux numéros par an pour annoncer les manifestations culturelles et les rendez-vous citoyens. ■

Les élus à la rencontre des habitants

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale a pris l'habitude de faire du porte-à-porte pour échanger avec les habitants.

Parfois seul, plus souvent à deux, les élus frappent aux portes. C'est l'occasion de parler de la vie du quartier ou de la rue, des manifestations passées ou à venir... ou bien de tout autre chose, juste pour le plaisir d'échanger.

Le plus souvent, ces porte-à-porte sont réalisés pour distribuer le **magazine municipal**. Quasiment à chaque numéro, l'équipe municipale choisit un quartier : rue du commandant Lherminier, du Dr Roux, autour de l'école Joachim du Bellay,

aux Sables rouges, au lotissement des Oiseaux et ses alentours. Si vous n'êtes pas là, le magazine est déposé dans la boîte aux lettres.

Lors des **vœux 2022**, les élus avaient consacré plusieurs soirées à toquer chez les habitants pour souhaiter la bonne année. Le porte-à-porte est également utilisé pour solliciter des habitants quand l'équipe municipale a recours au **tirage au sort** dans le cadre des groupes-projets qui vont travailler sur un dossier municipal.

Ces moments d'échanges sont précieux, notamment parce qu'ils sont spontanés, directs. Ils sont appréciés par les élus. Mais, comme le soulignent certains : « *Quand deux bavards se rencontrent, en deux heures, on ne visite pas beaucoup de maisons !* »

À bientôt ! ■

**Les élus
Donnons du Relief à La Montagne**

Il était une fois La Montagne : histoire d'une commune ouvrière



Entre passé et présent, une quinzaine pleine de joie et de découverte

L'événement en quelques chiffres :

- Deux expositions.
- Une classe de 4^e du collège Saint-Exupéry et une classe de CE1.
- Une dizaine de partenaires.
- Treize propositions sous différentes formes : conférences, anecdotes, arpentage, écriture

spontanée, lectures, balade, spectacle conté, rencontre d'auteur, concerts, films documentaires...

- 830 personnes sur la quinzaine se sont croisées aux différents rendez-vous de la programmation.

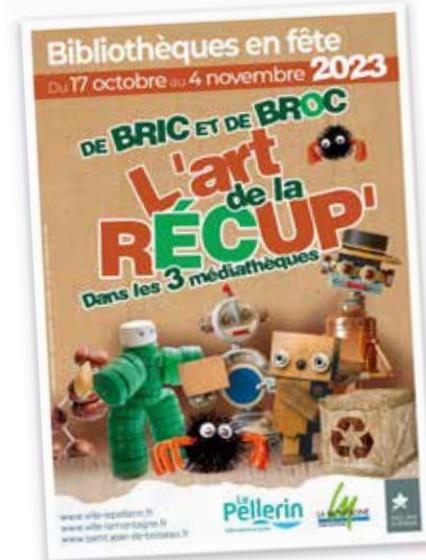
Un grand merci aux Montagnards et aux autres de nous avoir montré votre intérêt pour la commune.



Cette année, Bibliothèques en fête se met aux couleurs de l'écologie et de l'art du détournement

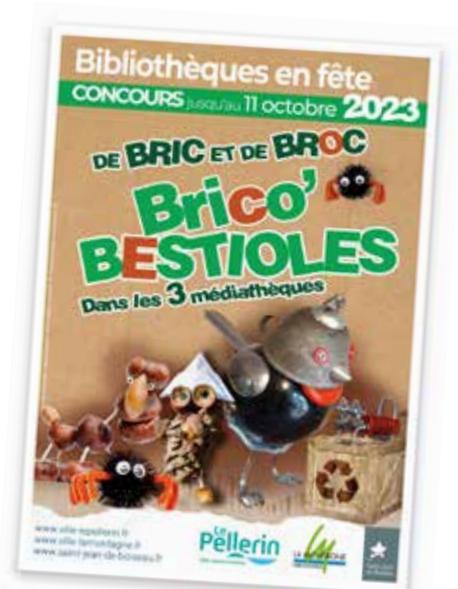
Dans ce cadre, nous vous proposons le Concours « Brico' Bestioles », qui fait la part belle au détournement artistique et ludique, à la récupération et au recyclage.

Les médiathèques municipales George Sand du Pellerin, Edmond Bertroux de Saint-Jean-de-Boiseau et Yves et Raymond Gaudin de La Montagne organisent la manifestation Bibliothèques en fête du 17 octobre au 4 novembre 2023 « de Bric et de Broc - L'art de la récup' ». On peut y participer à partir de 4 ans. Créez une bestiole quelle que soit sa forme... votre bestiole devra être composée de matériaux recyclés (bois, tissus, plastique, papier, métal...). Si vous êtes les spécialistes du recyclage, ce concours est fait pour vous ! À chacun de réaliser une œuvre en laissant libre cours à son imagination. Format maximum : 40 x 40 x 30 cm. Une création dépassant ces dimensions sera considérée comme hors concours. La participation à ce concours est gratuite et sans obligation d'adhésion aux médiathèques. Les participants doivent concourir à titre individuel. Une seule création par personne ou par



groupe est autorisée (une seule par classe et une seule par groupe de centre de loisirs). Les compositions reçues seront réparties en fonction de l'âge des participants. ■

- Catégorie 1 : 4-7 ans
- Catégorie 2 : 8-10 ans
- Catégorie 3 : 11-15 ans
- Catégorie 4 : 16 ans et +
- Catégorie 5 : Classes (de la grande section à la 3^e)



DATE



- **Début juin 2023** : ouverture du concours
- **11 octobre 2023** : clôture du dépôt des créations dans l'une des trois médiathèques
- **18 octobre 2023** : remise des prix à la médiathèque George Sand du Pellerin

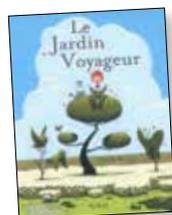
LES P'TITES HISTOIRES SOUS L'ARBRE

Tous les vendredis de l'été à 11h dans le jardin de la médiathèque, à partir du 7 juillet jusqu'au 25 août, venez retrouver vos bibliothécaires préférés qui berceront vos oreilles des plus belles ou des plus effrayantes histoires de l'année. ■

COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



Off de Xavier Salomé
Une fillette et son renne parcourent lentement un monde désolé... Un à un, ils éteignent les réacteurs nucléaires rendant la vie et la beauté au monde originel. Une BD sans texte qui traite de l'écologie.



Le jardin voyageur de Peter Brown
Une ode à la ville verte ! Des espaces verts, des parcs, des jardins, partout où cela est possible qui marque un retour de la nature dans les villes. Pour un plus grand respect de notre environnement.



Un gars et son chien à la fin du monde de C.A. Fletcher
La Terre compte moins de dix mille habitants et très peu de chiens. Alors, quand on lui vole sa chienne, Griz se lance dans une épopée au cœur des vestiges de notre civilisation.



Revoir Paris d' Alice Winocour
À Paris, Mia est prise dans un attentat. Afin de retrouver le cours de sa vie, elle essaie de se souvenir de l'événement pour avancer et connaître un bonheur possible. Une ode pudique à la résilience et au collectif.

Forum des Associations 2023

Cet événement inter-associatif incontournable est l'occasion de montrer aux habitants toute la richesse des activités proposées sur la commune tout au long de l'année.

La Ville de La Montagne et les associations montagnardes s'associent, comme chaque année, pour vous proposer le Forum des Associations culturelles, sportives et de loisirs. Si vous cherchez à reprendre une activité ou à en découvrir de nouvelles pour la rentrée, rendez-vous le samedi 2 septembre 2023, de 14h à 18h sur le parking du CSL, rue de la Gaudinière (ou salle Ladoumègue en cas de pluie). Pas moins d'une trentaine d'associations et section d'associations seront présentes pour vous informer, vous conseiller et vous présenter leurs activités à travers des stands. Des démonstrations seront proposées, ainsi qu'un bar tenu par une association montagnarde. ■



Deux handballeurs montagnards honorés

Le 5 mai, Nicolas et Marius Voisin, ont reçu respectivement la médaille de bronze et une distinction du Comité départemental des médaillés de la Jeunesse et des sports et de l'engagement associatif. Bravo pour leur engagement associatif. ■

Le mot de la CSF sur la fin de la réglementation du gaz

Retrouvez l'article sur le site de la mairie ou en scannant ce QR Code. ■



Montagne 2000 : une station pas comme les autres

Le Passe Montagne ne déclare pas forfait, les fondus de glisse ne pourront pas s'en plaindre...

Le dimanche 10 décembre 2023, à l'occasion du marché de Noël, est organisée une grande course de Bobsleigh sur les pistes déneigées de La Montagne. Nous comptons sur vous pour participer à cet événement givré ! Les fidèles lutins du Passe Montagne seront là pour vous assister dans la conception de vos bobsleighs et vous communiqueront prochainement plus de détails sur l'événement. D'ici là n'hésitez pas à les contacter à cette adresse : montagnepassa@gmail.com si vous souhaitez plus d'informations ou d'ores-et-déjà vous inscrire pour la course ! ■

Le Passe Montagne

Le Tremplin de nouveau accessible pour les musiciens

À la suite des travaux effectués au Chalet, le local de répétition le Tremplin peut accueillir des groupes de musique.

Fermé depuis 2020, le Tremplin va pouvoir résonner pleinement de musiques en tous genres.

Les tarifs sont valables jusqu'au 31 décembre 2023 : Une adhésion individuelle de 12,03 € à laquelle s'ajoutent 57,77 € pour un créneau de septembre à décembre (ou 14,44€ par mois).

Si vous souhaitez bénéficier d'un créneau, n'hésitez pas à contacter Mickaël Martin, service vie associative par mail à mickael.martin@ville-lamontagne.fr ■



Stage Pascal Brossaud

Le stage du Football Club de La Montagne réuni près de 80 jeunes licenciés de 9 à 14 ans sur trois jours.

Depuis 2013, ce stage a lieu tous les ans à la Pentecôte. Il a maintenant un nom : le Stage Pascal Brossaud !

Figure emblématique du club, Pascal, décédé en décembre dernier, a été président du club des Montagnards avant de créer le FC La Montagne en 1999. ■



Le Football Club de La Montagne



Groupe Donnons du Relief à La Montagne

Avec l'été, il serait juste de souffler pour goûter la caresse du soleil le matin dans son jardin ou admirer la beauté des paysages rencontrés en randonnant dans notre beau pays. Mais, l'été ne doit pas nous faire oublier que notre Président méprise toujours la grande majorité du peuple qui s'oppose à sa réforme des retraites à 64 ans. Les luttes sociales, politiques ne sont donc pas terminées. L'été ne doit pas nous faire oublier, non plus, qu'une guerre se déroule en Europe, sous nos yeux, une guerre à l'issue incertaine mais qui broie les chairs inutilement de part et d'autre pour un enjeu de souveraineté entre Russie et Ukraine. Il est permis de rêver que l'occident va se réveiller et constater qu'un monde multipolaire remplace peu à peu l'hégémonie occidentale. Un autre monde est en train d'émerger dont nous n'avons pas encore pris conscience. Avec cela, malheureusement, la relance de la course aux armements dans tous les pays, dont 413 milliards d'augmentation du budget de la Défense, en France, est un mauvais signal pour la paix, pour notre économie et pour le climat. Mais l'été est aussi l'occasion de faire de belles rencontres au détour de promenades à pied ou à vélo. C'est aussi la période propice pour trinquer avec ses voisins de palier, ou autour d'un pique-nique ou d'un barbecue partagé. Et refaire ensemble le monde tel qu'il devait être, plus convivial et plus fraternel. Espérons que la sagesse des peuples l'emportera sur la cupidité des possédants qui dirigent la planète. Bonnes vacances ! ■

**Les élus Donnons
du Relief à La Montagne**



Groupe Environnement et Solidarités pour La Montagne

Quelle société pour nos enfants ?

La violence a toujours été depuis que le monde existe. Elle est multiforme et se développe malheureusement partout, dans tous les milieux.

Et pourtant, ce que nous appelons **civilisation** a permis au fil des siècles de limiter son importance au sein de la société française. « **Civilis** » en latin peut se traduire de diverses manières, y compris même par « *courtoisie* ».

Les lois dont se dote la République ont toujours représenté l'expression du consensus qui fait Nation. Nos diverses élections permettent de changer ces textes ou de les compléter, au fur et à mesure qu'apparaissent de nouvelles majorités. Ainsi va la démocratie.

Mais certains s'autoproclament détenteurs de La Seule Vérité et s'autorisent à utiliser la violence, contre l'État de droit. Ainsi ils décident de détruire sur les chemins de Nantes les biens et les cultures ; le travail des autres. Avec l'accompagnement d'élus locaux écologistes.

Ou encore ils s'en prennent directement à ceux qui représentent et maintiennent la République Française : nos pompiers, nos forces de l'ordre ou nos élus, comme le maire de St Brévin.

Enfin certains représentants politiques ou de la société agissent par la parole et les gestes, comme un appel à la violence volontaire.

Peu importe les idéologies, souvent très opposées. Les méthodes sont semblables : s'attaquer aux biens et aux personnes, physiquement, symboliquement ou bien par la parole.

Respecter nos lois et notre constitution c'est respecter notre seul bien commun, la République Française. C'est le seul patrimoine que nous devons léguer entier à nos enfants. ■

ESPLaMontagne@gmail.com



Groupe La Montagne pour Tous

Censure ?

Lors du conseil municipal du 13 avril dernier, notre groupe a quitté la séance pour protester contre les délibérations qui ne sont pas travaillées lors des cocons en amont. La majorité ne respecte pas ses propres règles sur un sujet important : l'attribution des marchés pour les travaux dans les écoles maternelles.

Autre nouveauté au Conseil Municipal : Monsieur le Maire critique les textes publiés dans les *Échos de La Montagne* par les groupes d'opposition. Ne supporte-t-il pas les critiques ? Ne se souvient-il pas que son groupe publiait jadis un journal qu'il distribuait dans les boîtes aux lettres montagnardes où les critiques contre la majorité d'alors étaient permanentes et parfois acerbes ?

Nous ne nous laisserons pas impressionner par les humeurs de notre premier édile. Les élus majoritaires se demandent même pourquoi les habitants vont se plaindre aux groupes minoritaires et non directement à eux. C'est nous semble-t-il le jeu de la démocratie.

Le rôle de notre groupe est de questionner, de mettre en avant les paradoxes des choix faits par l'actuelle majorité qui ne semble jamais se remettre en question. ■

Bal populaire du 14 juillet

À partir de 19h30
Parc de la mairie



AGENDA

JUILLET

JUSQU'AU 9 JUILLET
Grand débat métropolitain
« Fabrique de nos villes »

VENDREDIS
DU 7 JUILLET AU 25 AOÛT
Les P'tites Histoires
sous l'arbre
À 11h, Jardin de la médiathèque
Voir p. 21

SAMEDI 1^{ER} JUILLET
Fête des écoles de Joachim
du Bellay, Jules Ferry et
Jules Verne
De 12h à 18h
Site Jules Verne

MERCREDI 12 JUILLET
Extraction du miel des
ruches de La Montagne
De 15h30 à 17h
Salle du Conseil, Hôtel
de ville

VENDREDI 14 JUILLET
Bal populaire du 14 juillet
À partir de 19h30, Parc de la mairie
(salle Georges Brassens en cas
d'intempéries). Voir p. 7

AOÛT

VENDREDIS
DU 7 JUILLET AU 25 AOÛT
Les P'tites Histoires
sous l'arbre
À 11h, Jardin de la médiathèque
Voir p. 21

SAMEDI 5 AOÛT
Don du sang
De 8h30 à 12h
Salle René Gautier place de l'édit de
Nantes à Bouaye

JEUDI 10 AOÛT
Don du sang
De 10h15 à 13h15 puis de 15h30 à
19h30, Piano'cktail, rue Albert
Gustavburg à Bouguenais

SEPTEMBRE

SAMEDI 2 SEPTEMBRE
Forum des associations
De 14h à 18h
Parking du CSL, rue de la Gaudinière
Voir p. 22

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE
Vide-grenier
Les Montagnards Basket
7h - Parking Hyper U

LUNDI 4 SEPTEMBRE
CoCon Éducation,
Citoyenneté, Solidarité
À 18h30, Salle du Conseil, Hôtel de ville

MARDI 5 SEPTEMBRE
CoCon Vie associative,
Culture(s), Communication,
Sports
À 18h30
Salle du Conseil, Hôtel de ville

MARDI 12 SEPTEMBRE
Réunion d'information
avec la Mutuelle Just
À 18h, Salle Georges Brassens

JEUDI 14 SEPTEMBRE
CoCon Cadre de vie
À 18h30
Salle du Conseil, Hôtel de ville

SAMEDI 16 SEPTEMBRE
Braderie du Secours
Populaire
2 rue Jules Verne
Vente de vêtements d'occasion et
neufs, linge de maison, jouets, livres
etc. à tout petit prix

MARDI 19 SEPTEMBRE
CoCon Ressources, Affaires
générales
À 18h30
Salle du Conseil, Hôtel de ville

SAMEDI 22 SEPTEMBRE
Les Festoyennes
Place de l'église
Journée festive et citoyenne

OCTOBRE

DIMANCHE 1^{ER}
OCTOBRE
Color race, course
festive organisée
par l'Acapl.
RDV 10h salle Georges
Brassens



JEUDI
5 OCTOBRE
Don du sang
De 10h15 à 13h15 puis
de 15h30 à 19h30
Piano'cktail, rue Albert Gustavburg
à Bouguenais

DU 11 OCTOBRE
AU 4 NOVEMBRE
Bibliothèques en fête :
« De bric et de broc »
Médiathèque, 92 rue Violin
Voir p. 21

LUNDI 16 OCTOBRE
CoCon Éducation,
Citoyenneté, Solidarité
À 18h30
Salle du Conseil, Hôtel de ville

MARDI 17 OCTOBRE
CoCon Vie associative,
Culture(s), Communication,
Sports
À 18h30
Salle du Conseil, Hôtel de ville

Retrouvez toute l'actualité des manifestations sur www.ville-lamontagne.fr

UNE IDÉE DE SUJET POUR LE MAGAZINE ?

Vous souhaitez proposer
un sujet pour qu'il soit traité
dans l'un des prochains numéros des *Échos de
La Montagne* ?

Envoyez votre idée par mail à
communication@ville-lamontagne.fr



Pour être informé
de l'actualité des
manifestations, **inscrivez-
vous à la newsletter sur**
www.ville-lamontagne.fr

ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS PARMI NOUS :

Leyna HAFIANE
Lou LAVALLÉE
Jessym DJERBI
Octave LE BRUCHEC
Meghan ALAIS
Joséphine FOURGEAUD
Sami EL-GOUTI
Léandre VOL
Keylia DAVID
Théo BARDAIN

ILS SE SONT MARIÉS :
Olivier PASQUIET
et Laëtitia DOUCET

Damien BÉCHU
et Maud ANDRÉ
Raphaël BRÉHÉRET
et Jennifer LABBÉ
Thomas BARDAIN
et Perrine ANQUETIN
Stéphane ROUSSEAU
et Hélène BASTIER
Sylvain BOST
et Marine THOMAS
Benoit MONTERRAT
et Céline BRIQUET
David MENAGER
et Cécile VERRÉ

ILS NOUS ONT QUITTÉS :
Marie-Madeleine CHUPIN-
RIBAUT, née BODINEAU
Geneviève FOURNIER,

née MALVÉ
Giselle COLLINET,
née LEFORT
Norah BROCHAND
Marcelle SARRADIN,
née GAUTIER
Guy-Luc CAUANEAU
Jean BERNELAS
Yann RIDAN
Lucienne STRUILLLOU,
née ALUCON
Michèle PINEL,
née MOTIN
Marie-Claude TÊTE,
née LEFÈVRE
Jean CAILLAUD
Cécile-Marie ROBINO